



Réunion du Bureau et du Groupe consultatif du

CSA Réunion du Bureau

Date : 02 et 05 juin 2020 (14:00 - 17:00)

Lieu : Réunion virtuelle (via ZOOM)

Compte-rendu des réunions du Bureau et du Groupe consultatif y compris les décisions du Bureau

Ordez du jour:

1. Plan d'urgence pour la CSA47 (avec décision du Bureau)
2. Rôles potentiels du CSA en réponse à la crise du COVID-19 (avec discussion du Bureau)
3. Négociations du CSA en 2020 - Document d'options (avec décision du Bureau)
4. Axe de travail du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes - *Bureau uniquement*
5. Composition du groupe consultatif du CSA - *Bureau uniquement*
6. Point d'information sur les Axes de travail
7. Questions diverses

1. Plan d'urgence pour la CSA47

Le président du CSA, M. Thanawat Tiensin, a ouvert la réunion en présentant brièvement les trois scénarios possibles décrits dans le document de référence pour cette discussion. Il a également souligné que, quelle que soit la décision prise par le Bureau lors de la réunion de vendredi, la direction de la FAO - puisque la FAO accueille la session plénière annuelle du CSA – se réserve la décision finale après avoir examiné le calendrier global des ABR.

Les trois scénarios ont été discutés, la majorité des interventions étant en faveur de la troisième option, à savoir que le CSA organise des réunions publiques virtuelles pendant la Semaine mondiale de l'alimentation, du 13 au 15 octobre 2020 ; la session plénière officielle de la CSA 47 étant reportée à la fin février ou au début du mois de mars 2021. Les réunions virtuelles du CSA tenues pendant la Semaine mondiale de l'alimentation porteraient sur des points d'information, tandis que la session plénière de la CSA 47 adopterait deux Axes de travail en cours et prendrait d'autres décisions.

Le Secrétariat du CSA a partagé un calendrier théorique de réunions virtuelles en octobre afin de lancer la discussion. Ce calendrier théorique comprend trois sessions principales - une session plénière de 3 heures par jour (du mardi au jeudi), et un nombre limité de manifestations parallèles organisées immédiatement avant ou après ces sessions principales. Ces événements parallèles assureraient une large participation, une grande visibilité et un plus large éventail de sujets à débattre.

Plusieurs participants à la réunion conjointe ont suggéré que les réunions virtuelles d'octobre ne fassent pas double emploi avec l'ordre du jour de la session plénière de la CSA47 ; et que les "résultats" des discussions virtuelles en octobre soient consignés dans un document « Synthèse de la Présidence ». Ils ont également ajouté que le report de la CSA47 au premier trimestre de 2021 ne devrait pas entraîner de nouveaux retards dans la mise en œuvre du PTPA 2020-2023 ni

d'interférence avec la CSA 48 plus tard en 2021.

Décision du Bureau :

La majorité des membres du Bureau du CSA ont convenu que l'option trois était la plus réaliste dans les circonstances actuelles, en attendant des nouvelles et des décisions du Directeur général de la FAO. Le Bureau a convenu que toute information/débat abordé lors des réunions virtuelles d'octobre devra être consigné dans une Synthèse de la Présidence, et examiné pour commentaires par le Bureau. Enfin, le Bureau a demandé que soit évitée toute duplication de contenu entre les réunions virtuelles qui se sont tenues en octobre et la plénière de la CSA47 qui s'est tenue au début de 2021, et a demandé que ces réunions soient organisées de manière inclusive.

Un membre du Bureau a exprimé une préférence pour que la session plénière de la CSA47 se tienne du 12 au 16 octobre, mais de manière virtuelle (option deux), afin de pouvoir discuter sans délai de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, et des impacts de la pandémie sur la sécurité alimentaire et sur les systèmes alimentaires mondiaux. Une telle session serait plus courte que d'habitude, mais permettrait néanmoins de prendre des décisions formelles, un rapport officiel de la session devant être approuvé par l'ensemble des membres. Au vu de l'absence totale d'informations définitives de la part de la direction de la FAO concernant l'utilisation de ses installations, ainsi que les incertitudes liées à la programmation des réunions par l'organe directeur des ABR ainsi que la tenue d'autres réunions d'importance, la décision finale est reportée à la réunion du Bureau du 24 juin, au cours de laquelle le secrétariat du CSA fera un exposé oral pour partager toute nouvelle information pertinente reçue sur cette question.

2. Rôles potentiels du CSA en réponse à la crise du COVID-19

Au cours de la réunion conjointe, plusieurs participants ont exprimé leur intérêt pour que le CSA continue d'utiliser son pouvoir mobilisateur en tant que principale plateforme mondiale de discussions sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition (SAN), conformément à l'Objectif stratégique #1 du CSA. L'objectif serait de faire en sorte que la sécurité alimentaire et la nutrition restent une priorité absolue dans la lutte contre la pandémie actuelle (c'est-à-dire interagir avec les partenaires/conseillers du CSA, partager les informations disponibles auprès des différentes parties prenantes du CSA à propos des impacts de la pandémie sur la sécurité alimentaire et la nutrition et débattre des mesures politiques prises pour faire face à la situation).

Ce rôle nécessiterait la tenue de réunions ouvertes pour discuter de la situation, comme lors des réunions du CSA qui se sont tenues en mars, avril et mai. Les résultats de ces réunions publiques pourraient servir de base à la préparation d'un document de référence pour les éventuelles réunions virtuelles en octobre et/ou pour la session plénière de la CSA47, ainsi que pour la contribution du Groupe d'experts de haut niveau.

Un intérêt limité a également été exprimé au cours de la réunion conjointe pour les deux autres domaines du mandat du CSA en rapport avec la pandémie COVID-19 :

- (i) une sorte d'exercice d'évaluation en séance plénière, conformément à l'objectif stratégique #3 (adoption) ; et
- (ii) une réflexion sur la manière de garantir que la crise du COVID-19 soit traitée de manière adéquate dans les processus de convergence des politiques du plan de travail pluriannuel 2020-2023, conformément à l'objectif stratégique #2 (convergence des politiques).

Certains participants ont souligné l'importance de pouvoir disposer d'un Axe de travail distinct consacré au COVID-19, tandis que d'autres ont jugé un tel Axe de travail prématuré, car il existe actuellement peu de données probantes et compilées sur les effets de la pandémie sur la SAN.

Enfin, il a été confirmé que le rapport HLPE sur le récit global, qui sera lancé le 25 juin, inclura une section sur la crise du COVID-19, accompagnée de recommandations politiques pertinentes. Les membres ont également rappelé que le groupe d'experts de haut niveau s'était engagé à mettre à jour d'ici la fin de l'année son document de travail provisoire traitant de l'impact du COVID-19 sur la sécurité alimentaire.

Discussion du bureau :

Le Bureau a approuvé le rôle proposé au titre de l'objectif stratégique #1 (plate-forme). Alors que beaucoup pensaient que cela pourrait être combiné avec l'objectif stratégique #3 (adoption), plusieurs membres du Bureau ont estimé qu'il était prématuré pour le CSA d'agir dans le cadre de l'objectif stratégique# 2 (convergence des politiques).

Certains membres du Bureau ont exprimé la possibilité d'aborder certaines questions liées à la pandémie COVID-19 dans le cadre des processus de convergence politique en cours, bien que d'autres ont estimé qu'il n'y a pas encore suffisamment de données probantes disponibles actuellement pour le faire.

Certains membres du Bureau ont fait remarquer que les trois objectifs stratégiques sont d'égale importance et que les trois rôles pourraient donc être combinés.

Le Bureau a demandé des éclaircissements sur la manière dont la pandémie COVID-19 sera abordée lors des réunions virtuelles du CSA proposées pour le mois d'octobre - avec des divergences sur la question de savoir si, oui ou non, il y aurait une "décision" sur le rôle du CSA face à la pandémie COVID-19. Le Secrétariat a également confirmé que le document de réflexion provisoire publié par le groupe d'experts de haut niveau serait mis à jour avant la Semaine mondiale de l'alimentation.

Le Bureau a été informé qu'un groupe de travail ouvert informel sera formé, avec la participation des membres du Bureau et du Groupe consultatif, pour élaborer un document d'options sur ce sujet qui sera rédigé et partagé d'ici le 17 juin, pour discussion et décision lors des réunions du Bureau des 23 et 24 juin.

3. Négociations du CSA en 2020 - Document d'options

Le Bureau et le Groupe consultatif ont exprimé l'importance de maintenir la dynamique en cours, tout en reconnaissant que la faisabilité des options présentées dans le document de référence dépend de facteurs qui échappent au contrôle du CSA.

L'importance de garantir des négociations en présentiel a été réitérée par plusieurs membres, tandis que l'option proposée d'une participation en présentiel avec un nombre limité de participants a été considérée comme la meilleure option dans les circonstances actuelles. Dans ce cas, plusieurs intervenant ont fait valoir que le nombre de participants en présentiel devra être suffisamment important pour permettre qu'il y ait au moins un participant par délégation, afin qu'un tel système de quotas fonctionne.

Compte tenu de la situation extraordinaire que nous vivons et de l'importance de finaliser les deux produits politiques d'ici la fin de l'année, certains membres du groupe consultatif ont suggéré que les négociations débutent dès que possible par des moyens entièrement virtuels, et qu'elles se transforment en réunions en présentiel lorsque cela sera possible.

Décision du Bureau :

Les membres du Bureau du CSA ont exprimé leur préférence pour une version révisée et plus inclusive de l'option B, qui prévoit une proposition de quota révisée pour permettre la participation d'un participant par délégation.

Il a été demandé au Secrétariat du CSA de vérifier auprès de la FAO la possibilité d'organiser des réunions en présentiel en juillet au siège de la FAO ou du PAM avec un nombre de personnes supérieur à la proposition initiale, et de présenter une proposition actualisée lors de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif du 23 juin, le Bureau devant prendre une décision à ce sujet le 24 juin.

Certains membres du Bureau ont réitéré la nécessité de reconsidérer la possibilité de commencer par des négociations virtuelles, au cas où les réunions physiques ne seraient pas autorisées pendant une longue période, en gardant à l'esprit l'importance de finaliser les deux instruments politiques d'ici la fin de 2020. Toutefois, certains membres du Bureau se sont opposés aux négociations virtuelles, qui, selon eux, ne garantiraient pas l'inclusion.

En ce qui concerne les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, il a été précisé que la version actuelle est celle qui sera négociée et qu'aucune modification ne sera apportée avant le début des négociations. Le président du groupe de travail présentera un texte supplémentaire sur la crise du COVID-19 lorsque les négociations commenceront.

4. Axe de travail du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes - *Bureau uniquement*

Cette discussion a été reportée à la prochaine réunion du Bureau du CSA, les 23 et 24 juin, faute de temps.

5. Composition du groupe consultatif du CSA - *Bureau uniquement*

Les membres du Bureau du CSA ont discuté de certaines des recommandations incluses dans le document de référence. Certains membres du Bureau ont exprimé leur soutien à la recommandation 5.1 relative à la représentation des agriculteurs au sein du groupe consultatif du CSA, suggérant de rechercher l'accord de la Plénière du CSA pour créer un nouveau mécanisme pour les agriculteurs, par le biais d'un amendement au paragraphe 11 du document sur la réforme du CSA. D'autres intervenant ont indiqué leur préférence pour la recommandation 5.3, qui invite l'OMA à participer pleinement au MSP ou au MSC en tant que membre d'un de ces mécanismes.

Le Bureau n'ayant pas pu trouver de consensus sur la question, le président du CSA a suggéré, et le Bureau a accepté, que dans un avenir prévisible, au moins d'ici la 47^e Plénière du CSA, le président du CSA revienne à un groupe consultatif totalement ad hoc et inclusif, avec seulement 3 membres permanents (les ABR), tous les autres participants étant invités par le président, après consultation du Bureau.

À cet égard, certains membres du Bureau ont demandé des précisions sur les modalités selon lesquelles le président peut inviter des groupes ou organisations concernés à participer aux réunions du Bureau.

6. Point d'information sur les Axes de travail

Le Secrétariat du CSA a fait le point sur la stratégie de communication et les principales activités qui seront mises en œuvre au cours de la période à venir pour accroître la visibilité du CSA.

Il a noté que l'objectif général sera de positionner le CSA comme la principale plateforme intergouvernementale et multipartite inclusive au sein du système des Nations Unies consacrée à la sécurité alimentaire et à la nutrition pour tous, de renforcer l'image du CSA et de mieux faire connaître le CSA et ses travaux.

Les principales priorités de cet effort sont les suivantes :

- La mise à niveau du site web du CSA pour en faire une ressource en ligne fonctionnelle et conviviale qui présente le travail et les résultats du CSA.
- Production, affichage et distribution régulière de contenus nouveaux et percutants sur le site web et les réseaux sociaux pour stimuler l'engagement et accroître l'empreinte numérique du CSA.
- Réorganiser la lettre d'information du CSA comme principal canal trimestriel de partage des mises à jour stratégiques sur le travail du Comité avec des publics ciblés.
- Engagement des parties prenantes stratégiques par le biais d'événements sur mesure pour un leadership éclairé et pour accroître l'audience.
- Engagement avec les médias afin d'accroître la couverture médiatique du travail du CSA dans les médias de premier plan, à travers le monde.
- Soutenir les activités de sensibilisation et d'engagement de la Présidence par des points de discussion, des messages et l'engagement avec les médias.
- Déployer tous les outils de mesure disponibles, y compris Google Analytics, pour évaluer l'impact des communications du CSA.

En conclusion, le Secrétariat a présenté la brochure d'information actualisée présentant le CSA qui sera utilisée dans les efforts de sensibilisation, de mobilisation des ressources et d'engagement. La brochure a ensuite été présentée au Bureau pour examen et commentaires.

7. Questions diverses

Le Président du CSA a été informé des changements suivants dans le calendrier des réunions du CSA :

Juin :

23 juin - 14:00 - 17:00 – Réunion du Bureau et du Groupe consultatif

24 juin - 09:30 - 12:30 – Réunion du Bureau

Juillet :

29 juillet -14:00 - 17:00 – Réunion du Bureau et du Groupe consultatif

30 juillet - 09:30 - 12:30 – Réunion du Bureau

Annexe 1 : Liste de présence à la réunion du Bureau et du groupe consultatif

Membres du Bureau du CSA :

M. Thanawat Tiensin (Président du CSA / Thaïlande) ; M. Felipe Carlos Antunes (Brésil) ; M. Mario Arvello, Mme Liudmila Kuzmicheva, Mme Diana Infante (République dominicaine) ; Mme Delphine Babin-Pelliard, M. Jean Guedon (France) ; Mme Agnes Rosari (Indonésie) ; Don Syme (Nouvelle-Zélande) ; M. Sean Cox, M. Paul Welcher (États-Unis).

Suppléants du bureau du CSA :

M. Nazareno Montani (Argentine) ; Mme Mi Nguyen (Canada) ; Mme Amarilli Villegas, M. Fernando Ceciliano (Costa Rica) ; M. Mohammad Hossein Emadi (Iran) ; M. Baye Mayoro Diop (Sénégal) ; M. Rafael Osorio (Espagne).

Groupe consultatif :

M. Mark McGuire, Mme Serena Pepino (FAO) ; Mme Stephanie Hochstetter, M. Jacopo Valentini (PAM) ; M. Michael Fakhri (UN Right to Food) ; Mme Stineke Oenema, Alessandra Mora (UNSCN) ; M. Fabrizio Moscatelli (Fondation Gates) ; Mme Musa Sowe, Mme Nettie Wiebe, M. Saul Vincente, M. Andre Luzzi (CSM) ; M. Brian Baldwin (PSM) ; Mme Marzella Wustefeld (OMS).

Observateurs :

M. Martin Wolpold-Bosien, Mme Teresa Maisano, M. Luca Bianchi, Thierry Kesteloot, Mme Cristina Brovia, Mme Nora McKeon, M. Nemo Amaral (CSM) ; Silke Stralkamp (Allemagne) ; Mme Federica Veschi, Mme Supajit Sriariyawat (Thaïlande) ;

Secrétariat du CSA :

M. Chris Hegadorn (secrétaire), M. Evariste Nicoletis (coordinateur du Groupe d'experts de haut niveau), Mme Françoise Trine, Mme Giorgia Paratore, M. Emilio Colonnelli, Mme Paola Termine, M. Fabio Isoldi, Mme Chiara Cirulli, M. Waiganjo Njoroge, Mme Sylvia Orebi.

Annexe 2 : Liste de présence Réunion du Bureau

Membres du Bureau du CSA :

M. Thanawat Tiensin (Président du CSA / Thaïlande) ; M. Felipe Carlos Antunes (Brésil) ; M. Mario Arvelo, Mme Liudmila Kuzmicheva (République dominicaine) ; Mme Delphine Babin-Pelliard, M. Jean Guedon (France) ; M. Bommakanti Rajender (Inde) ; Mme Nona Gae Luna, Mme Agnes Rosari (Indonésie) ; Don Syme (Nouvelle-Zélande) ; Ilya Andreev (Fédération de Russie) ; M. Sean Cox, M. Paul Welcher (États-Unis).

Suppléants du bureau du CSA :

Mme Mi Nguyen (Canada) ; Mme Amarilli Villegas, M. Fernando Ceciliano (Costa Rica) ; M. Mohammad Hossein Emadi (Iran) ; M. Baye Mayoro Diop (Sénégal) ; Mme Hyojoo (République de Corée) ; M. Rafael Osorio (Espagne) ; Tim Kränzlein (Suisse).

Observateurs :

M. Damien Kelly (délégation de l'UE) ; Silke Stralkamp (Allemagne) ; Mme Federica Veschi (Thaïlande).

Secrétariat du CSA :

M. Chris Hegadorn (secrétaire), Mme Françoise Trine, Mme Giorgia Paratore, M. Emilio Colonnelli, M. Fabio Isoldi, Mme Chiara Cirulli, M. Waiganjo Njoroge, Mme Sylvia Orebi, Mme Tatiana Moruz, M. Evariste Nicoletis (coordinateur du Groupe d'experts de haut niveau), Mme Paola Termine.